

## APPRÉCIATION GÉNÉRALE

POINTS REMARQUABLES *Le fleurissement de la Commune est en tout point réussi : choix des espèces, coloris, qualité des végétaux et de leur entretien, adaptation du volume végétal au quartier. Sur d'autres critères environnementaux, nous avons noté :*

*\* la mise en valeur de sites remarquables (Miroir de faille, Narvais)*

*\* la conservation d'espèces rares (Fétuque du Valais)*

*\* l'aménagement de la zone : Maison de retraite et stade*

*Le tout animé par une équipe municipale soudée et complémentaire.*

## POINTS À AMÉLIORER

*Suppression des panneaux publicitaires qui subsistent sur la RD1508*

*Mise en valeur des bâtiments et des parkings de la zone commerciale de Bromines par des plantations d'arbres et arbustes*

## AVIS DU JURY / PRÉSÉLECTION AU CONCOURS RÉGIONAL

*Mérite une 2<sup>ème</sup> fleur*

Pour plus d'infos sur le concours vous pouvez consulter le site : [www.paysages74.fr](http://www.paysages74.fr)



## CONCOURS PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE JURY DÉPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE

- RAPPORT D'ÉVALUATION DU JURY -  
ANNÉE 2014

- Commune -  
Sillingy

Nombre d'habitants : 4 570

Classement actuel : 0 fleur **1 fleur** 2 fleurs 3 fleurs 4 fleurs

### Représentants de la commune :

Maire : SONNERAT Yvan - 04 50 68 72 36

Responsable concours : ROGNON Pascale - 04 50 68 72 36

Responsable(s) SEV : FERRY Anne - 04 50 68 72 36

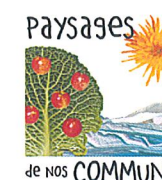
### Membres du jury :

Isabelle TIBERGHIEU

Yvan SARRET

### Date et heure de la visite :

18 juillet 2014 - 8h30





# CRITÈRES D'ÉVALUATION

## 1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

inexistant | initié | réalisé | conforté

<b>Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire</b>				
Connaissance et prise en compte des exigences du label			☆☆☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		*	☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement</b>				
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		*	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Présence du végétal toute l'année		*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>Stratégie de gestion</b>				
Présence et cohérence de modes de gestion	*	☆☆	☆☆	☆☆☆☆
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	*	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆

## 2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

inexistant | initié | réalisé | conforté

<b>Actions vers la population</b>				
Information		*	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Concertation	*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Animation		*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Promotion du label	*	☆☆	☆☆	☆☆☆☆
<b>* Actions vers les touristes</b>				
Information / animation		*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Promotion du label	*	☆☆	☆☆	☆☆☆☆
<b>* Actions vers les services municipaux</b>				
Information / concertation / coproduction		*	☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>* Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public</b>				
Information / concertation / coproduction	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆

## 3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

inexistant | initié | réalisé | conforté

<b>Arbres</b>				
Diversité botanique	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien et mesures de protection		*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Renouvellement	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>Arbustes, plantes grimpantes</b>				
Diversité botanique	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien (taille notamment)		*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Renouvellement	*	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>Pelouses, prairies, couvre-sols...</b>				
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	*	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien		*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>Fleurissement</b>				
Diversité botanique		*	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Créativité	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		*/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien	*	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆

## 4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

inexistant | initié | réalisé | conforté

<b>Actions en faveur de la biodiversité</b>				
Connaissance et inventaire			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Protection			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Amélioration	*	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Sensibilisation			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
<b>Actions en faveur des ressources naturelles</b>				
Sol (connaissance, protection, valorisation)	*	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Eau (origine et économie de la ressource)			*/☆☆	☆☆☆☆
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)			*/☆☆	☆☆☆☆
Déchets verts (limitation et valorisation)			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	*	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
<b>Actions en faveur de la qualité de l'espace public</b>				
Maîtrise de la publicité et des enseignes			*/☆☆	☆☆
Rénovation et entretien des façades	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Effacement des réseaux	*	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Intégration du mobilier urbain			*/☆☆	☆☆☆☆
Qualité de la voirie et des circulations		*	*/☆☆	☆☆☆☆
Propreté		*	*/☆☆	☆☆☆☆

## 5 / ANALYSE PAR ESPACE

inexistant | initié | réalisé | conforté

<b>Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion</b>				
Entrées de commune		*	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
Centre de commune			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Quartiers d'habitation		*	*/☆☆	☆☆☆☆
<b>* Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion</b>				
Parcs et jardins			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Jardins à vocation sociale et pédagogique	*/☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Abords d'établissements publics		*	*/☆☆	☆☆☆☆
Cimetières	*/☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Espaces sportifs	*/☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Zones d'activité			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Espaces naturels			*	*/☆☆
Maillages et coulées vertes	*/☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Infrastructures de déplacement	*	☆☆	*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Autre espace			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆

## 6 / LA VISITE DU JURY

inexistant | initié | réalisé | conforté

Présence d'un binôme élu et technicien			*/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Organisation de la visite		*	*/☆☆	☆☆☆☆
Pertinence du circuit		*	*/☆☆	☆☆☆☆

critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée. \*

Pour plus d'information : [www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)

Ces critères d'évaluation ont été établis en concertation avec les communes et le réseau à travers les enquêtes menées par le CNVVF entre 2009 et 2011. Ils ont été formalisés par un groupe de travail qui a associé des représentants des communes, des départements, des régions et du CNVVF.